

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

LA MRC DE LA CÔTE-DE-BEAUPRÉ ADOPTE SA POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL ÉGALITAIRE

Château-Richer, le 13 février 2020 — Le 5 février dernier, la MRC de La Côte-De-Beaupré a adopté une politique de développement social égalitaire visant à favoriser l'égalité entre les femmes et les hommes. Elle devient ainsi la première MRC de la région de la Capitale-Nationale à adopter une telle politique.

« L'égalité entre les femmes et les hommes demeure une condition essentielle et incontournable à l'atteinte d'un développement harmonieux de la Côte-de-Beaupré. Cette politique vise à établir clairement des objectifs et des stratégies qui permettront d'offrir concrètement des espaces de participation aux femmes dans nos organisations municipales », affirme Mme Parise Cormier, mairesse de Saint-Ferréol-les-Neiges et présidente du comité consultatif mixte d'égalité qui a travaillé à la rédaction de cette politique.

Trois axes d'intervention ont été ciblés pour que la MRC puisse jouer son rôle. En tant qu'ambassadrice d'un développement social égalitaire, elle favorisera une grande implication citoyenne au bénéfice d'une population engagée. En tant que leader, elle assurera un développement régional porteur de valeur d'inclusion sociale, et ce, partout sur son territoire. Et enfin, en tant qu'employeur modèle, elle inspirera un climat de travail stimulant pour faire éclore les talents.

« Par l'adoption de cette politique, nous souhaitons favoriser une prise de conscience de la réalité sur notre territoire et souhaitons inspirer un développement social plus égalitaire », affirme Pierre Lefrançois, préfet de la MRC de La Côte-de-Beaupré et maire de L'Ange-Gardien. « Nous invitons toutes les municipalités de la Côte-de-Beaupré et leurs partenaires à s'approprier la présente politique ».

Le Réseau femmes et politique municipale de la Capitale-Nationale a accompagné la MRC et son comité mixte d'égalité dans ce travail. L'implication des acteurs du milieu est primordiale pour la pérennité de ce type de projet. Lise Pilote, coordonnatrice du Réseau, se dit très satisfaite de l'ouverture politique exprimée par les élu.e.s. de la MRC. Les mesures proposées dans la politique permettront de concrétiser et initier un changement significatif.

En septembre 2018, la MRC de La Côte-de-Beaupré avait créé et confié le travail de rédaction de cette politique à un comité mixte d'égalité. Sans délaisser l'objectif de la recherche d'une plus grande équité entre hommes et femmes, le Comité a rapidement convenu que le libellé **Politique de développement social égalitaire** décrivait mieux la finalité souhaitée tout en étant plus mobilisateur et inclusif. Le comité était constitué de la mairesse de Saint-Ferréol-les-Neiges, Mme Parise Cormier, Mme Lise Bluteau, directrice générale adjointe de Développement Côte-de-Beaupré, Mme Nathalie Duclos, directrice générale d'Alliance Affaires Côte-de-Beaupré, Mme Martine Giroux, conseillère municipale à Boischatel, Mme Jeanne D'Arc Marcoux, retraitée, ex-présidente de la Commission scolaire des Premières-Seigneuries, Mme Véronique Tremblay, directrice générale de la Fondation de l'Hôpital Sainte-Anne-de-Beaupré et de M. Christophe Roubinet, directeur Investissement et gestion financière chez Filaction.

Conçu, initié et coordonné par le Groupe Femmes, Politique et Démocratie (GFPD), ce projet vise à soutenir les MRC volontaires dans l'élaboration d'une politique d'égalité qui favorise l'atteinte de la parité femmes-hommes dans les instances décisionnelles. Mme Gaëtane Corriveau, idéatrice et coordonnatrice du projet *Défi Parité* félicite et remercie les élu(es) de la MRC de La Côte-de-Beaupré pour l'adoption de cette politique. On remercie également les membres du comité mixte d'égalité pour leur disponibilité et leur expertise dans la conduite diligente des travaux qui ont mené à cette adoption!

La MRC de La Côte-De-Beaupré est fière d'être la première à avoir relevé le défi et de s'être dotée d'un tel outil de changement !

- 30 -

À propos du RFPMCN

Le Réseau femmes et politique municipale de la Capitale-Nationale (RFMCN) soutient les élues municipales afin qu'elles puissent exercer leur rôle, favoriser le partage et les échanges entre les femmes qui sont intéressées par la politique municipale et établir des activités de réseautages afin de pouvoir leur donner une plateforme pour échanger et discuter de leur réalité. Il couvre l'Agglomération de Québec et les six municipalités régionales de comté (MRC) : Portneuf, La Jacques-Cartier, La Côte-de-Beaupré, L'Île d'Orléans, Charlevoix et Charlevoix-Est.

À propos du Défi Parité

Quatre régions ciblées et 6 codemanderses pour le réaliser

Le Défi Parité, conçu, initié et coordonné par le Groupe Femmes, Politique et Démocratie (GFPD), est un projet qui vise à soutenir les MRC volontaires dans l'élaboration d'une politique d'égalité et d'un plan d'action qui l'accompagne favorisant l'atteinte de l'égalité femmes/hommes. Il s'agit d'un projet interrégional de l'Assemblée des groupes de femmes d'interventions régionales (Outaouais), du Centre des femmes du Haut-Richelieu (Montérégie), de Promotion des Estriennes pour initier une nouvelle équité sociale (Estrie), du Réseau femmes et politique municipale de la Capitale-Nationale (Capitale-Nationale) et de Relais-femmes. Le projet est appuyé par la Fédération québécoise des municipalités et est financé par le ministère des Femmes et de l'Égalité des genres.

Source :

Lise Pilote, coordonnatrice, Réseau femmes et politique municipale de la Capitale-Nationale
Tél. : 418-681-6211 poste 234 / Femmespolitique@gmail.com

Béatrice Pauly, responsable du greffe et des communications, MRC de La Côte-de-Beaupré
Tél. : 418 824-3444 / beatricepauly@mrccotedebeaupre.qc.ca

Merci aux partenaires du Défi parité, un projet interrégional!

